

DEMANDE D'UNE CELLULE DE COLUMBARIUM AU CIMETIERE D'OLNE / DE SAINT-HADELIN *

Le (la-les) soussigné(e-s).....

..... (nom et prénoms)

domicilié(e-s) à

époux(se) – veuf(ve) *de :

sollicite l'obtention – la prorogation*d'une cellule de columbarium (comprenant 2 urnes maximum) :

- pour un terme de 10 ans *
- pour un terme de 20 ans *
- pour un terme de 30 ans *

Au cimetière communal d'Olne – de Saint-Hadelin *

pour la sépulture de -

Il(elle-ils) s'engage(nt) à payer sur première invitation, à la caisse communale, la somme représentant le prix de cette cellule de columbarium.

Il(elle-ils) s'engage(nt) à se conformer aux dispositions légales et réglementaires en la matière.

Fait à, le
Signature de l'acheteur,

*) biffer la mention inutile

TYPE ET PRIX DES CONCESSIONS POUR LES CIMETIERES D'OLNE ET DE SAINT-HADELIN

| Type | PRIX en euros | |
|-----------------------------|---------------------------|-----------------|
| | Domicilié dans la commune | Hors commune |
| - pour un terme de 10 ans * | 120,00/le colum | 180,00/le colum |
| - pour un terme de 20 ans * | 240,00/le colum | 360,00/le colum |
| - pour un terme de 30 ans * | 360,00/le colum | 540,00/le colum |

Pour les renouvellements de ces cellules, les prix seront identiques. C'est le domicile des personnes dont le corps a été ou sera incinéré qui fixe la catégorie du prix à prendre en compte. Les personnes domiciliées en dehors de la commune depuis moins de 6 mois peuvent appliquer les prix de la catégorie « domicilié dans la commune ».